

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre Commerciale)

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No. : No : 500-11-056864-198

DATE : 2 novembre 2020

SOUS LA PRÉSIDENTICE DE M^o PATRICK GOSSELIN
Registraire

ARMOIRES FABRITEC LTÉE

Débitrice

-et-

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

Syndic/Séquestre/Requérante

-et-

DÉVELOPPEMENT OLYMBEC INC

Intimée

ORDONNANCE

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la *Requête en libération du syndic* (la « **Requête** »), des pièces et de la déclaration sous serment à l'appui;

CONSIDÉRANT les représentations des procureurs;

CONSIDÉRANT le retrait par l'Intimée de son opposition à la Requête;

CONSIDÉRANT que la Requête est bien fondée;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et des *Règles générales sur la faillite et l'insolvabilité*;

POUR CES MOTIFS, le tribunal :

- [1] **ACCUEILLE** la Requête en libération du syndic (la « **Requête** ») ;
- [2] **PREND ACTE** de l'avis de libération produit au soutien de la Requête comme pièce R-1 et **DÉCLARE** qu'il a été établi à la satisfaction du tribunal que toutes les conditions nécessaires à la libération du syndic sont rencontrées;
- [3] **ORDONNE** la libération de la firme Restructuration Deloitte inc. comme syndic d'Armoires Fabritec Ltée;
- [4] **LE TOUT** sans frais.



M^e PATRICK GOSSELIN
Registraire